# Pote à pote

LE MAGAZINE DES QUARTIERS

# Faire de l'égalité, une réalité

**Numéro spécial féminisme**

## ACSÉ : INTERVIEW EXCLUSIVE DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL, RÉMI FRENTZ

N°127 - Trimestriel - avril/mai/juin 2010 - 10 euros - www.poteapote.com - Pote à Pote, le magazine de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

© Photographie assemblée nationale – 2010

# SOMMAIRE

127


■ **Edito : Femmes en mouvement** **P.3**

■ Les nouvelles féministes :
**Qui sont-elles ? Que veulent-elles ?** **P.4**

■ **Points-de-vue**
Rencontre avec des militants et des milantantes : lycéens, salariés, responsables associatifs, toutes générations confondues, autour de l'égalité hommes/femmes **P.6**

■ Elisabeth Badinter :
**Être femme au XXIe siècle** **P.8**

■ Interview de Marie-Françoise Colombani :
**« Les femmes aujourd'hui, en France, sont de véritables héroïnes »** **P.8**

■ Les garçons aussi tombent enceinte **P.9**

■ Ados : **des manques en matière d'éducation à la sexualité** **P.10**

■ Grande cause nationale 2010 : **lutte contre les violences faites aux femmes** **P.11**

■ Interview de Roland Courteau :
**« À elle seule, la loi ne peut pas tout »** **P.11**

■ Les combats à venir du nouveau féminisme : **six femmes engagées confrontent leur vision**
**Sihem Habchi, Caroline de Haas, Françoise Laurent, Chris Blache, Isabelle Germain, Joy Sorman** **P.12**

■ Caroline Fourest, Taslima Nasreen :
**un réquisitoire à deux voix** **P.15**

■ Mariage et immigration :
**un couple difficile** **P.15**

■ **Burqa : faut-il légiférer ?**
Les points-de-vue de Fadela Amara, Dominique Sopo, Mariam Touré **P.16**

■ Discriminations : **femmes étrangères victimes, une voie sans issue ?** **P.18**

■ Témoignage : **« Sans l'association, je ne sais pas où je serai »** **P.18**

■ Interview de Djemila Benhabib :
**« Je suis arrivée au féminisme par la souffrance »** **P.19**

■ Interview d'Emmanuelle Latour :
**« Pour garantir l'égalité, il faut mettre en place des contraintes »** **P.20**

■ Syndicalisme : **les nouvelles féministes passent à l'attaque** **P.21**

■ Interview de Stephania Parigi :
**« Il faudrait que le dispositif de lutte contre l'exclusion devienne une priorité nationale »** **P.21**

■ Education des enfants :
**pas gagné pour les hommes** **P.22**

■ Rythmes scolaires :
**l'exemple hollandais** **P.22**

■ Rémi Frentz :
**« Je ne suis pas un ayatollah du « tout quantitatif »** **P.24**



**Grâce à votre soutien, Pote à Pote ira encore plus loin**

**ABONNEZ-VOUS !**

**ABONNEMENTS : 50 € /AN • SOUTIENS : 100 € OU PLUS/AN**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

MAIL : .....

TEL. : .....

**COUPON À RENVOYER À :**
**FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES – 16, SQUARE DUNOIS, 75013 PARIS. TEL : 01 44 93 23 23**



**L'équipe de Pote à Pote**

**Le magazine des quartiers-N°127-**
**Fédération Nationale des Maisons des Potes-**
**16, square Dunois-75013 Paris-**
**Tél : 01 44 93 23 23- Fax : 01 44 93 23 24-**
**www.poteapote.com**

Directeur de la Publication : Samuel THOMAS
Rédactrice en Chef : Yasmine OUDJEBOUR
Rédactrice en Chef adjointe : Loubna MÉLIANE
Directrice Artistique : Pascale LECOMTE
Abonnements : Mala DHUNNOO
Rédacteurs : Hélène ORAIN ; Gladys DIANDOKI ; Médina KONE ; Véronique BURY ; Solène CHALVON ; Cécilien REDONNET ; Jean-François CHALOT ; Vus Make ; Sarah BEN ; Nadia HENNI.

**Merci à tous ceux qui ont fait la réussite de ce numéro et particulièrement à Marie-Pierre CHEVALIER.**

**Depuis de nombreuses années, la question de l'égalité hommes/femmes est au cœur des préoccupations et des combats menés par la Fédération Nationale des Maisons des Potes.**

**Souvenez-vous ! Il y a huit ans déjà, notre fédération organisait les « Etats Généraux des Femmes des Quartiers ». Pour la première fois, 250 femmes issues de nos quartiers populaires se réunissaient à la Sorbonne, à Paris, pour exprimer leurs difficultés quotidiennes et ainsi libérer la parole.**

**Cette première étape a permis, un an après, d'organiser avec l'ensemble de ces femmes la « Marche pour l'Egalité et contre les Ghettos ». Depuis Vitry-sur-Seine, ville hautement symbolique, jeunes filles et garçons ont sillonné la France pour faire entendre leurs voix et dénoncer la réalité quotidienne dans les quartiers, jusqu'à la Place de la République, à Paris, où 30 000 personnes sont venues, elles aussi, soutenir ce combat. Evénement majeur qui marquera la naissance du mouvement : Ni Putes Ni Soumises.**

**Aujourd'hui, certains droits acquis tant sur le plan familial, politique que juridique, vont dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais cela signifie-t-il pour autant une réelle mise en marche de l'égalité où la Femme aurait sa place pour vivre en toute liberté, dans la dignité et le respect ?**

**Malheureusement, et même si certaines avancées existent, il nous est impossible d'y répondre par un oui franc et massif. Parce que 80% des emplois à temps partiel sont occupés par les femmes et que les inégalités salariales persistent. Parce que le pourcentage est le même au sujet de la répartition des tâches domestiques. Parce qu'une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Parce qu'on est obligé, tout comme en politique, d'instaurer un quota de 40% pour que les femmes siègent au Conseil d'Administration des grandes entreprises. Parce que, 40 ans après, 24 nouvelles propositions ont émergé de la deuxième tenue des « Etats Généraux de la Femme » organisés par le magazine « Elle ». Parce qu'encore une fois, l'intégrisme religieux attaque le respect, la dignité et l'intégrité des femmes à travers l'étendard de l'oppression : la burqa !**

**Autant de raisons qui nous obligent, une nouvelle fois, à mettre la lumière sur ces inégalités qui freinent l'émancipation des femmes. Avec la publication de ce numéro spécial, dans lequel l'ensemble des problématiques inhérentes à cette question est largement traité, Pote à Pote a eu à cœur de présenter toutes ces femmes qui sont toujours en mouvement et qui ont ouvert la voie à une nouvelle génération de féministes.**

**Parce que le combat féministe, tout comme celui de la lutte contre toutes les formes de discriminations, s'inscrit dans un combat global pour une République égalitaire dans laquelle la justice sociale, le respect et la liberté de chacun, seraient garantis afin que sa devise : « Liberté, Egalité, Fraternité » devienne une réalité !**

**Yasmine Oudjebour**
**Secrétaire Générale de la Fédération Nationale des Maisons des Potes**

# Les nouvelles féministes : Que veulent-elles ?

©D.R.

**IL Y A 100 ANS. Copenhague. Les socialistes du monde entier sont réunis pour la deuxième conférence de l'internationale socialiste. Clara Zetkin, représentante du parti socialiste d'Allemagne et féministe très engagée fait adopter l'idée d'une journée internationale des droits des femmes dont la date est fixée au 8 mars.**

### IL Y A 40 ANS.

Le 26 août 1970, une dizaine de femmes dépose sous l'Arc de triomphe à Paris une gerbe de fleurs dédiée à la femme du soldat inconnu. Sur la banderole on pouvait lire : «Il y a plus inconnu que le soldat inconnu, sa femme». Le Mouvement de libération des femmes était né. Tous les 15 jours, des femmes se retrouvaient aux Beaux Arts de Paris pour discuter de leurs conditions de vie, des formes de leur oppression et des moyens de lutte. Ces revendications trouvèrent un écho dans le magazine « ELLE » qui organisa, dans la foulée, les premiers états généraux de la femme.

### 40 ANS PLUS TARD,

« ELLE » réédite l'expérience et publie 24 propositions concrètes qui sont autant de mots d'ordre pour les femmes de 2010. Entre ces deux dates, que de victoires en faveur de notre autonomie et de notre liberté. La contraception, l'IVG, l'égalité salariale, la parité ont été conquises de haute lutte et sont les fruits du mouvement féministe et de ses héroïnes connues et anonymes.

### IL RESTE TANT A FAIRE.

Il existe aujourd'hui des instruments juridiques et législatifs qui font de nous les égales des hommes… du moins en théorie. Car en pratique, les inégalités salariales restent criantes. Nous occupons 80 % des emplois à temps partiel et précaires et nous continuons d'assumer l'essentiel des tâches domestiques. Certes, nous pouvons désormais choisir. D'avoir ou pas des enfants, de faire des études, de travailler, de vivre seule ou à deux. Mais il nous faut en payer le prix et courir entre le travail, la famille, les enfants et le reste. Concilier, voilà le maître mot ; il a remplacé nos espoirs d'égalité. Et que dire des violences ? Alors qu'en 2010 la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée grande cause nationale, tous les trois jours, une femme continue de mourir sous les coups de son conjoint. De nouveaux défis sont apparus : la montée des intégrismes religieux, des communautarismes, la ghettoïsation des quartiers, la précarité sont autant de menaces qui pèsent sur nos droits et de combats qu'il nous faudra livrer.

### NOUS NE SOMMES PAS NÉES FÉMINISTES.

Jeunes femmes des quartiers, étudiantes, salariées, mères de familles ; comme la plupart des militantes, nous sommes devenues féministes par nécessité. Que celle d'entre nous qui

©D.R./ ©D.R.

# qui sont-elles ?

© Laure Haumont

n'a jamais été insultée, agressée, harcelée dans la rue, au travail ou chez elle se fasse connaître ! Elle est assurément un spécimen rare. Pour autant, nous ne voulons pas être de simples victimes et c'est en affirmant nos droits et en combattant l'oppression que nous relevons la tête.

**NOUS SOMMES EN COLÈRE.**
Contre celles et ceux qui savent ce qui est bon pour nous, qui prétendent qu'il est normal que les femmes soient moins rémunérées que les hommes, qui veulent nous faire laver les couches de nos enfants, qui justifient que l'on s'enferme dans des prisons de tissus noir.

**NOUS SOMMES LAÏQUES.**
Parce que nous pensons que la liberté de conscience est précieuse et respectable mais que les croyances religieuses doivent rester une affaire privée. Cette séparation fondamentale reste pour nous la meilleure des réponses aux intégristes de toutes les religions.

**NOUS SOMMES SOLIDAIRES.**
De toutes celles qui souffrent de vouloir être libres. Partout dans le monde, des femmes luttent, chaque jour, pour leurs droits. Nous voulons être à leurs côtés ; ce qui implique que nous soyons cohérentes. Le niqab et la burqa ne portent pas seulement atteinte à la dignité des Afghanes et des wahhabites ; il est partout un symbole d'oppression, y compris en France.

**NOUS SOMMES PRAGMATIQUES.**
Nous ne prétendons pas, comme certaines, que les femmes ont le pouvoir d'atténuer la brutalité des comportements masculins ou de moraliser la vie politique et économique. Nous ne voulons que ce qui nous est dû : l'égalité, ni plus ni moins. Nous sommes sans illusions et nous n'attendons pas tout de l'État. Nous savons que c'est sur notre mobilisation et sur notre vigilance que reposent en partie les victoires à venir.

**MAIS NOUS SOMMES IMPATIENTES.**
Nous ne nous contenterons pas de vagues promesses et de déclarations de principe. La question sociale reste fondamentale : dans les quartiers comme dans les entreprises ou à la maison, notre condition ne peut s'améliorer sans que la précarité et la violence ne reculent.

**Hélène Orain**

POINTS-DE-VUE...

# Rencontre avec des militants et des militantes : lycéens, salariés, responsables associatifs, toutes générations confondues, autour de l'égalité hommes/femmes

## RÔLE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA FAMILLE :

**Myriam :** De plus en plus d'hommes s'occupent de leur famille mais le problème c'est qu'ils ne sont plus considérés comme des hommes virils. Il faut casser les préjugés car l'éducation passe aussi par le père.
**Marie-Clémentine :** L'homme a toujours eu comme responsabilité de travailler. Aujourd'hui, la femme travaille aussi mais l'homme ne se voit pas pour autant prendre sa place à la maison. Or, il faut se partager les responsabilités dans l'éducation des enfants, d'autant plus que l'implication du père est importante. Mais certains pères, en raison du chômage, sont dans un tel désarroi que leur priorité n'est pas de s'occuper de leurs enfants.
**Sophie :** Je comprends le désarroi de ces parents là. C'est difficile quand tu ne maîtrises pas une langue, quand ta culture est différente, de comprendre en quoi l'école républicaine va forger tes gosses et te construire un modèle familial qui ne ressemble en rien au tien.
**Quitterie :** J'ai l'impression que les femmes ont une certaine satisfaction à exercer ce pouvoir à la maison et qu'elles ne veulent pas le lâcher. C'est peut-être la responsabilité de la femme de savoir où elle veut l'exercer pour arriver à le déléguer aux mecs. Beaucoup de mecs sont prêts à élever leurs enfants et c'est donc de notre responsabilité de les intégrer et de les impliquer pour faire avancer la situation.
**Cédric :** Je pense que cette répartition inégale du pouvoir au sein des familles fait partie de la tradition, elle reste donc tabou. Or c'est dans le partage et le respect qu'on arrive à imposer l'égalité, c'est pourquoi il faudrait se demander comment on porte et amène ce débat afin qu'il y ait une vraie prise de conscience collective.
**Leïla :** Le problème c'est que, très tôt, on apprend aux filles à devenir mère, à faire la cuisine, le ménage et pas aux garçons. Il faut donc changer les mentalités, casser ces barrières et non pas réfléchir à la mixité à l'école primaire mais dès la maternelle.

## SEXUALITÉ :

**Leïla :** Cette question a beaucoup évolué mais il reste quand même celle de la contraception qui demeure très féminine. En même temps, ce n'est pas si mal car ça permet à la femme de garder totalement le contrôle. Ce qui reste difficile c'est l'accès aux préservatifs, notamment dans les établissements scolaires, et c'est dommage car ça provoque beaucoup de prise de risques.
**Myriam :** Il faut instaurer des cours d'éducation à la sexualité. Beaucoup de jeunes, surtout les garçons, font leur éducation sexuelle à travers les films porno et c'est grave. Parce que dans ces films, la femme est toujours dans une posture de soumission et, du coup, les garçons n'ont aucune notion de respect.
**Sophie :** Moi je trouve que le droit à l'avortement et la contraception sont les inégalités les plus criantes. Quand j'entends qu'on devrait être libre de choisir son avortement, j'ai envie de répondre mais on voudrait déjà être capable d'avorter !
**Leïla :** Le problème qui se pose sur l'IVG, pratiqué au Planning Familial notamment, c'est le suivi psychologique après l'intervention. C'est dur pour une nana de 17 ans d'assumer ça toute seule. Le Planning a donc un rôle important à jouer, reste à lui donner plus de moyens !
**Cédric :** L'éducation à la sexualité reste tabou et on ne veut pas aborder cette question de front. Pourtant, une éducation sexuelle réussie c'est une première pierre pour le combat féministe parce qu'à travers la sexualité on apprend à respecter le corps de l'autre et donc à respecter tout court !
**Marie-Clémentine :** J'ai toujours parlé de la sexualité à mes enfants (filles et garçons). Elle reste tabou mais c'est aux parents de lancer la discussion car ça permet aux enfants de se lâcher. Et surtout, il faut sans cesse leur répéter en quoi c'est important de mettre le préservatif et de faire le dépistage du sida.

## VIOLENCES CONJUGALES :

**Marie-Clémentine :** Le poids de la famille sur certaines femmes est tellement lourd que malgré leur volonté de fuir, elles n'y arrivent pas.
**Leila :** Si elles ont du mal à partir c'est également parce qu'elles n'ont pas les moyens matériels et financiers pour le faire. Souvent, ce sont des femmes qui ne travaillent pas ou qui ont un revenu insuffisant pour pouvoir partir avec leurs enfants.
**Sophie :** Le bracelet électronique est peut-être une solution, un outil de pression envers ces hommes violents car ils se savent surveillés et ne peuvent plus frapper en toute impunité.
**Cédric :** Souvent les femmes doivent quitter le foyer dans l'urgence sans moyens financiers. C'est le rôle des pouvoirs publics et des forces de police de sortir celui qui est l'auteur des violences. C'est plus logique de mettre en place un accompagnement et des mesures d'éloignement que de fragiliser encore plus les femmes.
**Sophie :** Toutes ne souhaitent pas rester chez elle car le poids du voisinage est trop lourd. Et d'autres veulent recommencer une vie nouvelle ailleurs.
**Leila :** En effet, le foyer devient un lieu qui symbolise toutes les horreurs qu'elles ont eu à subir. Les solutions mises en place par

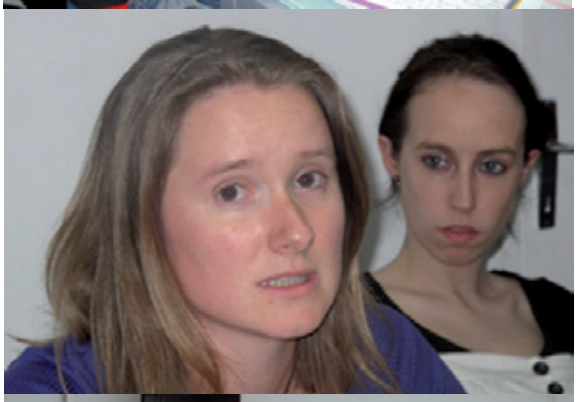

© Loubna Méliane

l'Espagne sur la question des femmes battues est un bon exemple. Les campagnes de sensibilisation ont montré leur limite. Ce qu'il faut, ce sont des moyens pour permettre à ces femmes de retrouver une autonomie.

## BURQA, ISLAM ET INTÉGRISME :

**Julien :** Promulguer une loi contre la burqa c'est traiter les conséquences et non pas les causes. C'est le résultat d'années de politiques d'exclusion de toute une partie de la population et en particulier les habitants des quartiers populaires. Bien sûr que je souhaiterais qu'il n'y ait plus de burqa mais ce n'est pas un sujet qu'on peut traiter juste sous l'angle de l'interdiction. C'est une façon de punir ces femmes, soumises aux poids de leur famille, de la tradition, de la religion et désormais soumises aux poids de l'État.
**Sophie :** il ne s'agit pas de déconnecter la question de la burqa à la situation des quartiers. Les premières victimes sont, en effet, les femmes mais ce sont aussi des militantes. Car en arriver à une telle forme de radicalité, ce n'est pas juste par attachement à la religion. Et il faut donc parler de ces groupes intégristes ou du salafisme qui se cache derrière ces burqas. Dès lors qu'on réagit positivement à la loi, on vous taxe de militant d'extrême droite ou que vous stigmatisez la communauté musulmane. La burqa est avant tout un problème politique et non pas un problème religieux.
**Cédric :** On ne peut pas être à la fois contre la burqa et contre la loi. En tant que militant antiraciste et féministe, on se doit de se saisir de la question et surtout donner un sens républicain à cette loi.

## EMPLOI DES FEMMES :

**Quitterie :** Aujourd'hui encore, les fonctions de décisions sont occupées par des hommes et les fonctions satellites par des femmes. On est recrutée à égale compétence avec les hommes, on travaille tout autant qu'eux. Et pourtant les écarts de salaires mais aussi hiérarchiques continuent à se creuser. Les hommes ont mis en place des codes qu'ils maîtrisent parfaitement bien. Et donc les femmes ont du mal à accéder au pouvoir.
**Leila :** En politique, c'est encore compliqué. Souvenez-vous des réactions face à la candidature de Ségolène Royal à l'élection présidentielle. Mais mettre en place une politique de quota, cela viendrait à dire que nous ne sommes pas tous égaux. Il faut surtout changer les mentalités et rompre avec les clichés.
**Quitterie :** Le problème c'est la gestion des carrières et de la maternité. Une femme enceinte fait encore peur dans le monde de l'entreprise. Pendant une grossesse la femme est perçue comme un élément moins performant.
**Sophie :** Tu sens cette inquiétude dès l'entretien d'embauche surtout lorsque tu approches la trentaine. On te demande si tu es en couple, mariée ou si tu comptes avoir des enfants.
**Myriam :** Dans les quartiers populaires, les politiques d'insertion professionnelle sont souvent en direction des jeunes alors que 80 % des emplois précaires sont occupés par des femmes. Il faut mettre en place des dispositifs particuliers pour les femmes, surtout celles victimes de violence conjugale ou mères célibataires pour leur permettre une autonomie financière par l'emploi stable.

**Recueillis par Yasmine Oudjebour et Loubna Méliane**

# Être femme au XXIe siècle

**À l'occasion de la sortie de « Le Conflit : la femme et la mère » , Pote à Pote a souhaité comprendre ce qui pousse Élisabeth Badinter à tirer la sonnette d'alarme. Dans son ouvrage, l'auteure souligne les pressions dont sont victimes les femmes. Condamnées à la perfection, elles devraient exceller en tant que femmes, épouses et mères.**

Être une bonne mère « indigne ». Pour Élisabeth Badinter l'idéologie naturaliste gagne du terrain. Dans leur ligne de mire : la chimie, qui se matérialise sous de multiples formes : pilule, couches jetables, petits pots ou encore lait en poudre. Pour les féminismes naturalistes, l'allaitement est au cœur de la relation mère-enfant. « Allaiter aide à être une bonne mère » indique Claude Didierjean, ex-présidente de la Leche League (LLL), association pour le soutien à l'allaitement maternel. Selon la militante pro allaitement, la tétée, surtout pratiquée au sein des catégories socioprofessionnelles supérieures, permettrait de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. Pourtant cet acte serait de plus en plus souvent imposé. « Quand tu ne souhaites pas allaiter, on te culpabilise, même au sein des maternités» explique Flora Labourier, militante féministe. Pourtant Flora, tout juste mère, a choisi d'allaiter mais un mois seulement. « Je veux pouvoir boire un verre de rosé si j'en ai envie » explique-t-elle. Son objectif « être mère et femme à la fois » comme les nombreuses mamans qui s'autoproclament « indignes » car la pression sociale pèse sur leurs épaules dès lors qu'elles choisissent de ne délaisser aucun aspect de leur vie. Cette pression pose la question du choix d'enfanter.

Être ou ne pas être parents. Selon une étude TNS Sofres, réalisée en mars 2009 pour Philosophie Magazine, à la question « Pourquoi fait-on des enfants ? », 60 % des sondés répondent « un enfant rend la vie de tous les jours plus belle ». 47 % considèrent qu'il permet « de faire perdurer sa famille », 33 % qu'« un enfant donne de l'amour et permet d'être moins seul quand on vieillit ». Élisabeth Badinter écrit « la plupart des parents ne savent pas pourquoi ils font des enfants ». Paradoxalement, les 9 % de sondés qui ne souhaitent pas devenir parents doivent sans cesse se justifier. Dans une société où l'enfant est roi, la décision de ne pas enfanter n'est pas aisée à faire accepter.

Le plus grand pouvoir de l'être humain consiste à choisir sa destinée. En pensant la question du féminisme naturaliste, Élisabeth Badinter ouvre des pistes de réflexion. Pour autant, la question de la maternité se pose-t-elle de la même manière selon les catégories socioprofessionnelles ?

**Gladys Diandoki**

INTERVIEW | MARIE-FRANÇOISE COLOMBANI

# « Les femmes aujourd'

**Marie-Françoise Colombani est écrivaine et éditorialiste pour « Elle » magazine. Entretien autour de la deuxième édition des « États Généraux de la Femme » qui, en 1970, ont abouti aux lois sur l'avortement et en 2010 sur un livre blanc remis au Premier ministre.**

**Yasmine Oudjebour : Vous organisiez déjà, il y a 40 ans, des États Généraux de la Femme, pourquoi avoir renouvelé l'expérience en 2010 ?**

**Marie-Françoise Colombani :** Au départ, on souhaitait simplement faire un sujet sur les acquis de ces quarante dernières années. Lorsque nous avons commencé à y travailler et notamment à faire des reportages en région, cette espèce de mal-être, constaté quarante ans auparavant, a ressurgi. Et là on s'est dit : « Il faut creuser ! ». C'est ainsi que nous avons décidé d'organiser ces États Généraux à travers des rencontres, dans sept villes de France, auxquelles ont participé des associations de terrain qui, chaque fois, étaient auditionnées sur un sujet précis. Avec elles, nous avons balayé tous les problèmes d'aujourd'hui, aussi bien la précarité, la violence que l'absence de représentation féminine en politique ou dans l'entreprise. On a donc fait un énorme constat qualitatif et, en parallèle, on a lancé un grand sondage quantitatif.

**Bondy (93) faisait partie de ces villes, les problématiques des femmes des quartiers sont-elles différentes ?**

En réalité ce sont les mêmes mais elles sont cristallisées. A la différence des autres, victimes d'une double peine, travail/maison, pour ces femmes, c'est d'une multiple peine dont il faut parler, à savoir travail, maison, transports, discriminations et tradition. En somme des problèmes à la fois conjoncturels, liés effectivement aux transports, et structurels en raison d'une composition de la famille et d'une organisation différente. Sans oublier ce poids horrible du quand-dira-t-on que l'on peut

# hui, en France, sont de véritables héroïnes»

*« La misogynie du monde du travail qui nous oblige à instaurer un quota de 40 % de femmes dans les Conseils d'Administration est extrêmement vexant. Pourquoi 40 et non pas 50 %. »*

d'ailleurs retrouver dans n'importe quel village de Charente. Donc oui, l'émancipation des femmes des quartiers ne se fait pas de la même manière mais je veux préciser, et vous le savez, qu'on y trouve de sacrées nanas !

**Vous vous êtes donc rendues dans sept villes, 25 associations ont été « auditionnées », quelles ont été les principales questions soulevées ?**

Toutes sont unanimes sur la difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale. On a donc beaucoup gagné mais, en même temps, beaucoup perdu en stress, en qualité de vie. Les femmes aujourd'hui, en France, sont de véritables héroïnes puisque notre spécificité est qu'on atteint à la fois le record du taux de natalité, pendant que celui de nos voisins européens chute, et le record de femmes actives. Concomitamment à ça, les tâches domestiques restent très majoritairement à la charge des femmes, sans compter la progression des foyers monoparentaux, dont environ plus de la moitié vivent en dessous du seuil de pauvreté, et c'est une véritable souffrance pour les femmes.

Parallèlement, la misogynie du monde du travail qui nous oblige à instaurer un quota de 40 % de femmes dans les Conseils d'Administration et qui, si on y réfléchit, est extrêmement vexant. Pourquoi 40 et non pas 50 % ! Sans parler du monde politique qui, avec la réforme territoriale, risque de faire disparaître un nombre conséquent de femmes élues.

**Raisons pour lesquelles, j'imagine, vous avez réalisé un livre blanc…**

En effet. Face à cette unanimité sur un certain nombre de revendications, difficile de ne pas travailler à des propositions réunies dans ce livre blanc et destiné au gouvernement, aux entreprises et aux syndicats. On y retrouve, par exemple, la condamnation des réunions de travail à 17 heures qui, de fait, favorisent les hommes. En politique, c'est la revendication autour du retour à des scrutins favorables aux femmes. Au niveau du corps, il s'agit là, du rejet du diktat des magazines, de la pub et maintenant de la société sur le fait d'être jeune et belle. Dans le couple, c'est la dénonciation de la pression normative et au niveau de la transmission, c'est l'autonomie financière pour les filles en règle numéro un mais aussi la remise en cause des stéréotypes. Tout un programme...

**Recueillis par Yasmine Oudjebour**

© D.R.

# Les garçons aussi tombent enceinte !

**C'est du moins la vision décalée que proposent le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes dans une campagne de communication visant à sensibiliser les jeunes sur les divers modes de contraception.**

**Après avoir testé les messages alarmants pour toucher les jeunes, place aux spots décalés dans lesquels de jeunes hommes se retrouvent dans des situations d'habitude réservées… aux femmes.**

**Dans l'un d'eux par exemple, le téléspectateur est témoin d'une scène ahurissante dans laquelle un jeune homme se retrouve les jambes en l'air, sur une table d'accouchement. Il grimace, souffle et a l'air de sérieusement souffrir. Il est supposé accoucher ! À ses côtés, son grand frère lui tend la main pour le soutenir. Quand tout à coup, le médecin demande où est la future maman et le grand frère répond « la future maman s'est barrée. Il était amoureux, il s'est cru malin et voilà. Il n'a pas utilisé de contraceptif ». Ce genre de spot a de quoi marquer les jeunes de 13 à 19 ans qui sont ciblés. Blasés par les messages trop stricts, la nouvelle campagne a de quoi faire jaser. Avec pour slogan « Faut-il que les garçons soient enceintes pour que la contraception nous concerne tous ? ». Le but est de rééduquer les jeunes sur les questions liées à la contraception, diminuer les interruptions volontaires de grossesse, ouvrir les esprits et délier les langues. L'un des challenges de ce début de XXIe siècle est de faire comprendre que l'égalité des sexes vaut aussi pour la contraception. Il n'existe pas de contraception idéale, mais c'est dans la concertation, le dialogue et l'équité que l'on peut éviter des catastrophes. Il existe différents moyens de contraception, adaptés aux modes de vie. Après connaissance de ces moyens chez le médecin, les services dédiés à ces questions ou encore sur le site www.choisirsacontraception.fr, les garçons ne pourront plus se cacher derrière la « responsabilité » des filles en cas de grossesse non désirée.**

© D.R.

**Médina Koné**

ADOS

# Des manques en matière d'éducation à la sexualité

**Campagnes d'information, interventions en milieu scolaire, rien n'y fait. Le message de l'éducation à la sexualité passe toujours difficilement auprès des jeunes adolescents. Explications.**

© Laure Haumont

Obligatoire depuis la loi du 4 juillet 2001, l'éducation à la sexualité à l'école serait encore trop « partiellement et inégalement appliquée » selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), tombé en début d'année, et qui constatait alors que « la diffusion massive de la contraception n'avait pas fait diminuer le nombre d'IVG ». Stable depuis plusieurs années, ce taux aurait même augmenté chez les jeunes filles entre 15 et 17 ans. Face à ceux qui y voient un échec de l'information, le médecin Emmanuelle Piet tempère : « le nombre de jeunes femmes qui accouchent avant 18 ans ne cesse de diminuer. Pour moi, cette augmentation des IVG chez les jeunes filles est plutôt un succès ». En revanche, si le médecin assure que « les jeunes sont informés et responsables » elle admet que l'information véhiculée reste « très insuffisante », parce qu' « on ne leur apprend pas comment se comporter ».

## Idées fausses

Pire, les jeunes, influencés par le porno de plus en plus facile d'accès et le manque d'espace d'échanges, continuent à baigner dans un amalgame d'idées fausses ou déformées. « Ils croient souvent qu'ils n'ont pas besoin de se protéger lors du premier rapport, par exemple ». D'où l'importance du rôle de l'école, seul espace où les adolescents peuvent poser leurs questions librement. « La sexualité est souvent tabou en famille. Du coup, ils sont très demandeurs dès qu'ils peuvent parler en toute confidentialité », remarque Delphine Bellynck, infirmière scolaire à Roubaix.

## Passer le bon message

Malheureusement, et contrairement à ce que prévoit la loi (trois séances par an), il n'existe bien souvent qu'une seule et unique séance d'éducation à la sexualité effectuée en 4e ou 3e avec ou sans intervention de personnel formé. « C'est totalement insuffisant », déplore Claire Ricciardi, intervenante du planning familial de Marseille. D'autant que « 80 % des professeurs évitent certains sujets parce qu'ils sont mal à l'aise face aux élèves, assure Armelle Trebern, professeur de sciences de la vie à Aubagne. Notre seule obligation est de parler de la reproduction humaine en 4e et de la contraception comme prévention ». Pas assez effectivement pour dépasser les clichés et les interrogations d'une jeunesse qui s'interroge. « Mettre une affiche pour expliquer les choses ne suffit pas ! appuie Claire Ricciardi. Il faut des temps de paroles avec des personnes formées, capables d'entendre ce que disent les jeunes et de leur répondre sans recréer d'autres tabous ou interdits… ». Pour palier ce manque criant, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, annonçait en février dernier « vouloir mettre le paquet dans le milieu scolaire pour que les jeunes filles et jeunes garçons puissent trouver le maximum de conseils ». Reste à trouver la bonne méthode pour que le message passe enfin.

**Véronique Bury**

## INTERVIEW | ROLAND COURTEAU

© D.R.

**Réaction du sénateur Courteau, auteur de la loi contre les violences faites aux femmes, à l'issue du débat « Femmes victimes, femmes en lutte » organisé en avril dernier par le comité NPNS de Narbonne.**

**Cécilien Redonnet : Selon vous, quels sont les enjeux à venir pour créer les réelles conditions de l'égalité hommes-femmes ?**

**Roland Courteau :** En premier lieu, il y a la loi qui doit protéger les victimes. Mais à elle seule, la loi ne peut pas tout. L'état se doit de mettre en place un certain nombre de moyens financiers pour une application juste de celle-ci. Notamment investir dans les centres d'hébergement des victimes mais également dans des centres de soin pour les auteurs de violence.

Si l'on veut véritablement créer les conditions d'égalité, je le

GRANDE CAUSE NATIONALE 2010

# Lutte contre les violences faites aux femmes

## Reste à comprendre pourquoi…

Tous les deux jours et demi, en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint. Cette seule indication témoigne de l'urgence de la situation, de la nécessité d'un combat féministe orienté principalement vers la lutte contre ces violences. Cette catastrophe est au cœur du combat de Ni Putes Ni Soumises parce que, trop souvent, les jeunes filles et les femmes de nos quartiers populaires ne trouvent pas la force de dire non. La peur au ventre, et cette honte, ancrée dans les mentalités, les empêchent de s'extraire du cycle de la violence.

### Cycle de culpabilisation

L'une des principales monstruosité de la violence, ce sont ses effets sur le plan psychologique, le cycle de culpabilisation dans lequel elle plonge ses victimes.
Ces femmes démunies, battues, subissent de la part des bourreaux les pires chantages. Cela touche aussi bien une victime de viol collectif (nous avons marché aux Ulis récemment pour briser la loi du silence qui concernait une famille entière, menacée de mort après avoir porté plainte), qu'une victime de violences morales. Dans tous les cas, elles sont enfermées dans la peur, le pire des effets pervers. Alors imaginez les femmes sans-papiers, les femmes qui ne parlent pas français, les femmes dont l'exclusion est absolument totale. L'absence de communication condamne ces femmes, referme le cercueil de leur mort sociale progressive. Et les femmes dont on plie l'échine sous le joug des traditions les plus barbares, émanant d'intégristes, dont les principes sont diamétralement antinomiques aux valeurs républicaines. Ainsi se légitiment l'excision, la burqa ou les mariages forcés. Il faut faire preuve de courage politique et dénoncer fermement toutes ces formes de barbarie !

*« Imaginez les femmes sans-papiers, les femmes qui ne parlent pas français, les femmes dont l'exclusion est absolument totale.
L'absence de communication condamne les femmes, referme le cercueil de leur mort sociale » progressive.*

### La prévention comme arme

L'objectif est de donner à ces femmes la possibilité de se sortir du marasme. Et là, seul le pragmatisme vaut. Les suivis psychologiques, sociaux et juridiques sont élémentaires, et doivent se conjuguer les uns aux autres. C'est le début du coaching qui doit se poursuivre jusqu'à ce que l'émancipation de la victime soit totale. C'est la raison pour laquelle le mouvement Ni Putes Ni Soumises a créé un partenariat avec le MEDEF, reliant des chefs d'entreprises à des femmes des quartiers en recherche d'emploi.
Coordonner les instances, à tous les niveaux du suivi, constitue la clef de la reconstruction des victimes. Les services municipaux, les centres d'hébergement d'urgence, les services sociaux doivent apporter leurs pièces au puzzle. Mais la prévention de la violence reste son meilleur ennemi. L'éducation au respect, promulguée notamment par les interventions scolaires, que le mouvement Ni Putes Ni Soumises met en place depuis des années, incite les jeunes à parler de la sexualité, du respect fille/garçon, de la violence à l'école. La mise en œuvre de projets collectifs, à vocation pédagogique, sont donc nécessaires et doivent être accrédités par l'Éducation nationale.

**Solène Chalvon**

# « À elle seule, la loi ne peut pas tout »

redis, la loi ne peut pas tout. Il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, à l'école, puis au collège et au lycée. Pour faire évoluer les mentalités, il faut mettre en place une sensibilisation sur l'égalité entre les hommes et les femmes, entre les filles et les garçons, la lutte contre les préjugés sexistes, sur le respect. C'est par l'école que cela passera. Cette sensibilisation doit être faite en fonction du public mais également s'adapter aux élèves.

**Cette sensibilisation doit-elle aussi se faire à travers l'éducation à la sexualité ?**

Nous assistons à un accroissement du nombre de jeunes filles adolescentes victimes d'agressions sexuelles. L'une des explications est la suivante : les enseignants le signalent, et les statistiques vont le démontrer, les jeunes garçons font de plus en plus leur éducation sexuelle à travers internet et les films pornographiques, ce qui fausse la vision de la femme et de la sexualité et les conduit à des dérives sexistes. Il faut introduire dans les programmes scolaires l'éducation à la sexualité dans le respect de l'autre.

**Propos recueillis par Cécilien Redonnet**

# Les combats à venir du nou

**Analyse et réflexion de six femmes engagées réunies autour d'un unique et même combat : le féminisme. Plusieurs générations confrontent leur vision sur l'évolution des rapports hommes/femmes et réaffirment la nécessité de continuer à se battre pour faire de l'égalité une réalité quotidienne. Rencontre en trois questions.**

**1. Le féminisme a-t-il du sens face à une nouvelle génération qui a du mal à se revendiquer comme telle ?**

**2. Comment expliquer que certains freins persistent encore et ce, malgré les avancées juridiques ?**

**3. Pour vous, quel est le combat essentiel à mener pour que l'égalité devienne une réalité quotidienne ?**

## SIHEM HABCHI | PRÉSIDENTE DE *NI PUTES NI SOUMISES*

© abaca.

**1.** Le féminisme ne nous a jamais vraiment été expliqué. L'émancipation, la liberté, le droit de disposer de son corps, il a fallu l'arracher. En effet, je fais partie de cette génération – les femmes issues des quartiers populaires – pour qui la transition a été assez difficile, car pendant longtemps, on a été le point aveugle de la société. Aujourd'hui, il faut rattraper ce retard et permettre à cette nouvelle génération de se revendiquer féministe.

**2.** Le féminisme est un préalable au mieux vivre ensemble, à l'égalité hommes/femmes, à la construction de soi. Aujourd'hui encore, nous devons nous battre pour qu'il y ait une vraie politique publique en matière d'éducation filles/garçons et de lutte contre les violences faites aux femmes car les avancées juridiques sont, malheureusement, encore nécessaires. Les féministes « traditionnelles » se sont enfermées dans un combat bourgeois, oubliant que si l'égalité recule à un endroit de la société, par exemple les quartiers populaires, elle recule partout.

**3.** Nous, on travaille sur un combat essentiel : l'interdiction totale de la burqa, du niqab sur notre territoire. C'est le combat le plus urgent. On ne comprend pas pourquoi une partie de nos cadres politiques et associatifs tiennent un discours niant complètement une réalité catastrophique. Il y a une volonté de ces femmes de s'en sortir mais il faut avoir le courage politique de trancher cette question. Il faut donc créer les conditions d'une conscience collective notamment dans nos quartiers populaires.

**Propos recueillis par Loubna Méliane**

## CAROLINE DE HAAS | FONDATRICE DE *OSEZ LE FÉMINISME*

© Fred Pieau

**1.** Je suis assez optimiste quand on me parle de la capacité des jeunes à se revendiquer féministe. On est toutes confrontées, à un moment ou à un autre, à cette réflexion : prendre conscience qu'il y a des inégalités et vouloir les corriger.
Le féminisme est un combat radical de transformation sociale parce qu'il remet en cause des fondements en termes d'organisation des rôles entre les hommes et les femmes. Les chiffres, ça c'est l'outil radical pour que n'importe quelle personne, ayant intégré les mécanismes de domination, se rende compte de la réalité : 27 % de différence de salaire, une femme violée toutes les dix minutes, 85 % des travailleurs précaires sont des femmes.

**2.** Cela fait maintenant 3 millions d'années, depuis que l'homme et la femme existent, que la société est organisée avec une répartition des rôles. Malgré tout, nous sommes nées au bon moment, ça y est, les lois sont passées, maintenant il faut mener la bataille dans les esprits. Le sens de l'histoire montre que cela progresse, même si la réalité reste beaucoup plus sombre. D'abord parce qu'en France, les lois ont été très tardives, comme celle concernant le droit de vote accordé aux femmes (NDLR : 1945). Il faut que le gouvernement prenne des mesures pour appliquer la loi, laquelle énonce, par exemple, trois séances obligatoires par an, de la maternelle à la terminale, d'éducation à la sexualité et à l'égalité.

**3.** C'est l'éducation. On doit pouvoir donner aux jeunes les outils leur permettant de construire leur propre vie, d'être émancipé parce que c'est ça le féminisme : une lutte pour l'émancipation de toute forme de tutelle ou d'oppression. Ce qui va permettre de réduire inévitablement les inégalités, c'est d'éduquer les gamins à l'égalité, d'apprendre aux femmes à se saisir de leur propre contraception car aujourd'hui c'est le « tout pilule » qui prévaut. L'éducation c'est la clé car l'école est un outil de la République pour former ses enfants. Mon objectif c'est de donner aux gamins les outils pour comprendre la société dans laquelle ils vivent afin de s'émanciper.

**Propos recueillis par Loubna Méliane**

# uveau féminisme

## FRANÇOISE LAURENT | ANCIENNE PRÉSIDENTE DU *MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL*

© Documentation du planning familial

**1.** Construire l'égalité est difficile à mettre en place dans un contexte de domination sociale entre les hommes et les femmes. Le féminisme c'est justement permettre aux femmes de prendre conscience qu'elles sont encore sous dépendance et qu'il faut leur donner les moyens d'être autonome. Être féministe ce n'est pas être anti-mec. Déjà à l'époque, on avait mené la bataille du droit à la contraception avec les hommes. Il est vrai qu'au début, les femmes ont eu besoin de se libérer de la présence des hommes pour oser parler. À cette époque, il était difficile de se revendiquer féministe. Aujourd'hui, un peu plus de jeunes se revendiquent féministe car c'est devenu un enjeu de société connu.

**2.** Parce que les lois ne suffisent pas à changer les comportements. En France, on a l'impression que lorsque les lois sont adoptées, tout est réglé. Une loi est promulguée pour amorcer ou afficher une valeur.
Il est impératif d'y associer des politiques publiques pour que cette loi puisse se traduire dans les faits. Les hommes mais aussi les femmes devraient pouvoir changer les comportements et sortir des stéréotypes dans lesquels on les enferme : force, pouvoir et besoin irrépressible concernant la sexualité pour les hommes ; affection, responsabilité en tant que pivot familial pour les femmes.

**3.** Dès qu'a émergé la revendication sur l'égalité et la parité on a mis de côté la question du droit des femmes. Aujourd'hui, l'enjeu est de lier complètement la parité au droit individuel des femmes. Pour faire avancer nos droits, il faut mener la bataille de l'égalité en termes de responsabilité politique et salariale. Et donc changer les rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans tous les domaines : l'école, l'entreprise, etc.

**Propos recueillis par Loubna Méliane**

## CHRIS BLACHE | RESPONSABLE DU *COLLECTIF LA BARBE*

**1.** Le combat pour l'égalité femmes/hommes est difficile à mener car la situation est universelle et il garde tout son sens car nous sommes très loin du but*. Cela peut contraindre certaines d'entres nous à durcir le ton pour faire progresser la situation. Ce qui est régulièrement mis en avant et retourné contre les femmes pour marginaliser le mouvement, associant le terme « Féministe » à « agressive, aigrie, anti-hommes ». Ainsi, de nombreuses femmes, et pas seulement parmi les jeunes générations, n'osent pas se qualifier comme telles, ce qui ne les empêche pas de se sentir concernées ni même d'agir face aux inégalités. C'est pourquoi il est grand temps de réhabiliter ce mot superbe, «féminisme», symbole d'une revendication fort légitime : l'égalité entre les sexes.

**2.** L'inertie et la mauvaise volonté sont des outils très efficaces. Et comme le pouvoir est très majoritairement détenu par des hommes, il ne leur est pas très difficile de faire fi de la loi, voire de payer des amendes plutôt que de rendre aux femmes la place qui leur est due. Selon des sociologues, spécialisées sur la question, il semble qu'il faille atteindre un pourcentage « critique » c'est-à-dire un minimum d'environ 30 % d'un groupe, au sein d'un autre, pour que ce groupe se sente suffisamment solide et légitime pour se faire entendre. D'où la nécessité de recourir aux quotas pour enclencher la dynamique. Encore faudra-t-il que la loi sur les quotas soit respectée !

* La proportion d'hommes dans les instances du pouvoir navigue entre 75 % et 90 % selon les secteurs d'activité.

© La barbe

**3.** Tous. Tous les combats doivent être menés en parallèle au quotidien, dans tous les domaines. Il n'y a pas de combat marginal. De même qu'il n'existe pas de lieux exempts d'inégalité hommes/femmes, c'est pourquoi, à la Barbe, nous intervenons dans tous les secteurs de la société.

**Recueillis par Yasmine Oudjebour**

# Les combats à venir du nouveau féminisme

## ISABELLE GERMAIN

DIRECTRICE DE PUBLICATION ET FONDATRICE DES *NOUVELLES NEWS, L'AUTRE GENRE D'INFO*

**1.** Aujourd'hui le féminisme est un gros mot donc personne n'ose plus l'employer. C'est particulièrement vrai pour les jeunes générations. Sur ce mot, j'entends très souvent des femmes me dire « Je ne suis pas féministe mais… » et en général, dans la phrase d'après, elles démontrent le contraire. En réalité, aujourd'hui, se revendiquer féministe est mal vu et il n'y a plus que les hommes qui osent le dire !

**2.** Je distingue deux sortes de freins qui sont matériels et psychologiques. Les freins matériels sont une organisation de la société encore faite comme si seuls les hommes travaillaient à l'extérieur et les femmes s'occupaient du foyer. Les règles du jeu sont donc encore en fonction de critères très masculins. Exemple : dans une entreprise, on considère comme hauts potentiels, les personnes faisant partie de la tranche d'âge 30/35 ans. Les femmes en sont d'emblée exclues puisque c'est, en général, l'âge où elles font des enfants.
Les freins psychologiques, trop souvent oubliés, sont redoutables. Dès leur plus jeune âge, on enfonce dans la tête des filles que leur carrière est secondaire, du coup, elles développent un fort sentiment de culpabilité dont elles ont beaucoup de mal à se défaire.

**3.** Je pense que les indicateurs de richesse font vraiment partie des éléments qui peuvent faire avancer l'égalité homme/femme. Il faut donc reconsidérer la richesse parce qu'au fond la richesse ce n'est pas que l'argent, le PIB. Il s'agirait par exemple de cesser de considérer comme des richesses des modes de production qui détruisent l'environnement ou encore de mieux prendre en compte le travail domestique et familial, jusqu'ici pris en charge par des femmes.

**Propos recueillis par Yasmine Oudjebour**

## JOY SORMAN

ÉCRIVAINE

© D.R.

**1.** Ça a du sens de se revendiquer féministe vue l'état des rapports entre les hommes et les femmes et les combats qui reste à mener. Après, c'est un terme qui peut paraître extrêmement ringard pour des jeunes filles et des garçons. Il renvoi à un combat d'arrière-garde, à une image de femmes hystériques qui veulent couper « les couilles des hommes ». C'est presque un problème de marketing, de communication. Mais est-il est plus important de faire accepter le mot féministe aux jeunes générations ou de s'attaquer au problème d'égalité ?
Aborder la question du féminisme sous l'angle des luttes à mener pour l'égalité salariale ou contre les violences faites aux femmes permet de sensibiliser les jeunes générations.

**2.** L'idée même des engagements politiques forts et, ce fut le cas lors de l'abolition de la peine de mort, c'est qu'ils sont toujours à l'avant-garde des prises de consciences. Mais je suis assez optimiste dans la mesure où le féminisme est un combat récent, et au regard du temps historique ce n'est rien. Pourtant, beaucoup de gens se disent pour la parité, ils trouvent cela formidable, mais en même temps continuent être enfermés dans des représentations complètement archaïques avec toujours cette même idée : la femme est quand même mieux à la maison. On peut politiquement défendre l'idée mais dans sa chair même, son métabolisme même, ne pas arriver à passer le pas.

**3.** Aucun combat n'est plus important que l'autre. Pourtant, il y en a un qui pourrait avoir une espèce de conséquence en chaîne assez productive : l'amélioration de l'accueil des enfants en crèche. Et ainsi permettre aux femmes qui ont des enfants de pouvoir continuer à travailler sans difficulté. Il faut également réformer le congé parental surtout lorsqu'on sait que 80% de ces congés parentaux sont pris par des femmes et souvent les plus précaires qui, finalement, décrochent du monde du travail. Permettre à toutes les femmes de continuer à travailler tout en ayant un enfant et en particulier les femmes les plus fragiles et les plus précaires. Ça me semble essentiel car c'est arracher la femme au foyer et la libérer concrètement.

**Propos recueillis par Loubna Méliane**

*Bégaudeau et Joy Sorman viennent de publier « Parce que ça nous plaît. L'invention de la jeunesse », aux éditions Larousse, 256 pages, 17 €

LAÏCITÉ

# Un réquisitoire à deux voix

**Deux intellectuelles féministes et militantes laïques, Caroline Fourest et Taslima Nasreen, nous racontent leurs combats contre l'intégrisme à travers un livre « Libre de le dire » aux éditions Flammarion.**

Elles se livrent à un réel débat dans le cadre d'un même attachement à l'humanisme et au refus de l'obscurantisme. Pour Caroline Fourest, il faut combattre les islamistes et non la religion alors que pour Taslima « la religion est pleine de haine, en particulier l'islam ». Leur grande culture et leur connaissance des textes contribuent à élever le débat qui s'appuie sur des arguments de poids.

Pour celle qui a vécu au Bangladesh et qui a été bannie de son pays par un gouvernement régional «communiste» et lâche devant les pressions islamistes : « Il n'y a pas de différence entre islam et intégrisme musulman, ou, au mieux, il existe une nuance de degré, pas de nature. » Elle illustre son propos en reprenant les versets du Coran qui incitent à la haine de l'incroyant et à la violence en direction des femmes : « Tuez-les (les infidèles) partout où vous les trouverez. »( 2 : 191)...» Le djihad est rendu obligatoire ; les musulmans sont prévenus : « Si vous refusez d'aller au combat, Dieu sévira durement contre vous. » (9:38)».

Pour son interlocutrice, si le Coran n'est pas un « texte d'amour et de paix », il n'est pas le seul texte « sacré » dans ce cas. Jésus n'était pas un tendre !, n'a-t-il pas dit ? : « N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive » (Évangile selon «Saint»Matthieu).

### Intégrisme

De plus en plus de musulmans laïques refusent une lecture littérale du Coran et affrontent les islamistes. Les deux écrivaines reviennent sur la scène internationale afin de rappeler un certain nombre de vérités oubliées, comme cette alliance entre les pays non alignés, parfois « révolutionnaires » et les islamistes afin de rendre illégal le blasphème.

Le racisme et l'hypocrisie des pays intégristes sont dévoilés : Ces États tancent et condamnent « l'islamophobie » qu'ils assimilent à du racisme sauf quand ce sont des musulmans asiatiques qui sont réprimés. Quand les autorités chinoises ont brûlé des corans pour humilier les musulmans ouïgours, aucune nation musulmane n'a protesté. L'Arabie saoudite a même livré aux autorités chinoises les Ouïgours qui cherchaient refuge dans ce pays de la « fraternité musulmane » ! Le combat contre les différents intégrismes doit être mené dans tous les pays du monde, sans aucune faiblesse. Les deux féministes engagées refusent de baisser les bras et le pessimisme n'est pas de mise.

Comme le rappelle Caroline Fourest, « si nous gagnons le combat ici, contre cette gauche qui confond antiracisme et fascination pour l'islamisme et contre cette droite qui confond lutte contre l'islamisme et lutte xénophobe contre l'immigration, si nous remportons ces deux combats, si nous maintenons à flot l'État providence et si nous fortifions la laïcité... l'obscurantisme reculera ». Cette lucidité doit guider notre action et quarante ans après les années « phare du féminisme », nous devons, ensemble mettre à bas les Bastilles du fanatisme, de l'intolérance et de l'intégrisme !

**Jean-François Chalot**

# Mariage et immigration : un couple difficile

**« L'absence prolongée d'époux émigrés qui laissent leurs femmes aux humeurs de leurs belles-familles est "une forme de violence" exercée sur la femme ». Cette déclaration de Khadija Guèye Fall, présidente de l'antenne régionale du Comité de lutte contre les violences faite aux femmes (CLVF) dans la région de Louga[1], en apparence anodine, annonce un changement dans le droit du divorce.**

Au Sénégal, le mariage constitue la seule manière légitime de fonder une famille socialement reconnue. L'institution du mariage est confortée par l'Islam qui en fait le seul modèle possible et le principal moyen, pour une femme, d'avoir une valeur sociale en tant qu'épouse et mère.

Si le mariage est au Sénégal, comme dans beaucoup de pays africains, un rite incontournable pour les femmes, une enquête menée par la sociologue Fatou Bintou Dial[2], nous apprend qu'un couple sur trois se sépare avant même la cinquième année de vie conjugale. Les femmes peuvent demander le divorce depuis 1972 et le vote du code de la famille mais la plupart des divorces se passent par répudiation, renvoi de la femme, à l'initiative du mari.

### Fragilisées par le divorce

La déclaration de Mme Gueye Fall vient rééquilibrer les choses en donnant un argument supplémentaire aux trop nombreuses femmes mariées à des immigrés qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de rentrer au Sénégal ou de faire venir leur famille. Car ce que l'on comprend également dans la déclaration de la présidente du CLVF, c'est que ces femmes, « abandonnées » par leur mari, pourraient invoquer cette forme de violence pour demander le divorce.

Souhaitons que la déclaration de la présidente du CLVF, qui a fait l'objet d'une dépêche de l'agence de presse sénégalaise et a affolé les forums sur Internet, soit le début d'une vraie réflexion sur la situation des femmes isolées. Elles restent, pour une très grande majorité, fragilisées après un divorce quel qu'en soit le motif.

**Vus Make**

1. Région située au nord du Sénégal, à proximité de la ville de Saint-Louis
2. « Mariage et divorce à Dakar : itinéraire féminin »- Édition Khartala et Krepos, 2008

## FADELA AMARA | SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

© D.R.

**Vous vous êtes, très vite, prononcée en faveur d'une loi interdisant le voile intégral dans tout l'espace public, quelles en sont les raisons ?**

Je suis, en effet, favorable à une loi qui éradique totalement le voile intégral dans notre pays car, d'une part, il touche à la question du respect et de la dignité des femmes et, derrière ce voile intégral, c'est un projet politique qui, encore une fois, porte l'inégalité des sexes mais surtout qui amène ces femmes à la mort sociale dans le sens où elles ne pourront jamais travailler donc jamais devenir autonome financièrement.

D'autre part, nous sommes dans une société où la démocratie, comme le dit Michèle Alliot-Marie, se vit « à visage découvert » donc ces femmes s'inscrivent aussi contre les valeurs de la République, contre les valeurs du pays dans lequel elles vivent même si évidemment, pour beaucoup d'entres elles, ce voile intégral leur est imposé. Il faut donc penser que cette loi va les aider, les protéger de la même manière que sur la question du voile en 2004, même si je ne les place pas au même niveau.

**Comment expliquez-vous alors, qu'une fois encore, cette question suscite de vives polémiques ?**

Elle ne devrait pas car nous avons, contrairement à celle du voile, un élément imparable. En effet, le Cheikh Tantaoui, ancien responsable de l'université d'Al-Azhar, plus haute autorité de l'islam sunnite, et le Conseil français du culte musulman ont très clairement expliqué que la burqa n'a strictement rien à voir avec l'Islam. À cela s'ajoute 70 % des Français, y compris les Français de sensibilité musulmane, qui sont extrêmement favorables à cette loi.

Après il est vrai, qu'ici et là, des expressions s'y opposent avec des raisons, totalement ubuesques, et qui ressemblent plus à des postures pour exister politiquement donc dans des intérêts personnels, de carrière ou électoralistes, plutôt que dans une démarche du respect et de la dignité des femmes.

Toutes celles et ceux qui, aujourd'hui, se prononcent contre cette loi à travers notamment l'argument de la stigmatisation, et là je parle des femmes et des hommes politiques, je leur rappelle tout simplement, que dans les années 70, les féministes se sont mises en mouvement pour obtenir des droits à l'arrachée et personne dans ce pays ne les a accusées de stigmatiser la communauté catholique ! C'est une escroquerie intellectuelle parce qu'on redéfinit la liberté et l'égalité en fonction de la couleur de peau alors que ces valeurs sont universalistes et, de ce fait, elles doivent s'appliquer à l'ensemble des femmes de notre pays.

**Recueillis par Yasmine Oudjebour**

## MARIAM TOURÉ | JEUNE FILLE D'ORIGINE IVOIRIENNE, ISSUE D'UN QUARTIER DU VAL-DE-MARNE (94)

© Loubna Méliane

**En tant que jeune française, de confession musulmane, que penses-tu du voile intégral ?**

Encore une fois, à travers la burqa, on présente la religion musulmane via une infime minorité qui affirme que se vêtir de la sorte c'est inscrit dans le coran et moi je ne suis pas d'accord avec ça ! Parce que ce « vêtement » n'est en rien le reflet de ma religion, en tout cas pas celle que mes parents, et plus particulièrement mon père, m'ont enseignée. J'ai été éduquée dans la foi, mon père a d'ailleurs fait, à deux reprises, le pèlerinage à la Mecque mais ne m'a pas pour autant parlé de cette burqa comme un précepte de notre religion. Comme beaucoup de parents musulmans, il m'a appris la valeur, la richesse de l'islam avec, comme toute religion, ses difficultés mais jamais dans la contrainte ou l'interdiction. Et moi je ne comprends pas ce phénomène… S'il est vrai que beaucoup de filles sont obligées de la porter, avec cette histoire de burqa, notre religion est, une fois de plus, stigmatisée et les musulmans, comme moi, sont encore montrés du doigt. Pour toutes ces raisons, cette dérive de certains me fait mal car c'est non seulement un non respect des femmes mais aussi un non respect envers toutes ces féministes qui se sont battues pour notre liberté !

**Propos recueillis par Yasmine Oudjebour**

## DOMINIQUE SOPO | PRÉSIDENT DE SOS RACISME

© D.R.

**Vous vous êtes prononcé en défaveur d'un projet de loi interdisant le voile intégral dans tout l'espace public, pourquoi ?**

D'abord parce que ce projet de loi s'inscrit dans un contexte de racisme que nous avons déjà évoqué et sur lequel il est inutile de revenir.

Au-delà, je pense que ce débat est issu principalement d'une volonté non dite de stigmatiser une partie de la population, en se drapant dans les habits des plus nobles idéaux, et non pas d'une préoccupation féministe. Cela ne signifie en rien que cette question ne doit pas intéresser les pouvoirs publics car il est évident qu'elle constitue un signe d'oppression visant à matérialiser dans l'espace public et à faire intérioriser, par les femmes, un ordre patriarcal incompatible avec la dignité de la femme.

Cependant, comme l'a relevé le Conseil d'État – saisi par le Gouvernement -, une interdiction générale de la burqa

# Burqa : faut-il légiférer ?

**Depuis un an maintenant, une seule question est sur toutes les lèvres : interdiction ou pas de la burqa dans l'espace public ?**

Les discussions sont enflammées, les avis sont divisés et aucune ligne commune ne semble se démarquer. Pourtant, tous s'accordent à dire que la burqa n'a pas sa place en France. Mais le débat sur l'identité nationale, la votation suisse, concernant les minarets ou encore l'inquiétude, toujours aussi grande, de « cette France » qu'on méconnaît, ont fini par mettre à mal ce débat.

Une partie des forces politiques progressistes se lèvent contre l'interdiction générale sous couvert de l'avis défavorable du Conseil d'État. L'Histoire nous a pourtant montré qu'il ne fallait pas hésiter à passer parfois outre l'avis de cette Haute juridiction. En effet, en 1989, cette dernière avait déjà émis un avis défavorable sur la promulgation d'une loi condamnant les signes religieux à l'école. En 2004, le phénomène a pris une telle ampleur que l'intervention du législateur a été nécessaire.

Pourquoi alors ne pas s'appuyer sur le principe de laïcité ou sur la notion de l'Ordre public ? D'autant que des interdictions générales et absolues existent déjà telles que celle relative au fait de se balader nu dans la rue.

## Ambiguïté notable

Cette question souffre dans l'esprit de certains d'une ambiguïté notable. En effet, on ne peut pas à la fois défendre l'application d'une interdiction du port de la burqa dans les services publics et refuser l'application de cette interdiction dans la société civile.

À cela s'ajoute la question du risque de la stigmatisation de l'ensemble de la communauté musulmane. Ce qui est en jeu aujourd'hui n'est pas le débat de la multiplicité des communautés – la République étant une et indivisible – mais le principe de liberté de tous les individus.

Elle est le socle fondamental de notre conception de la laïcité. Considérée par certains comme un signe religieux, la burqa n'est en réalité que le reflet d'un projet politique, dans lequel la femme est vouée à la soumission, et utilisée pour fragiliser notre modèle de société et notre République. Face aux attaques de ces groupuscules extrémistes, la loi n'est-elle pas la meilleure arme pour protéger notre société laïque et ces femmes sous le jouc de l'oppression ? Pour ce faire, ne faut-il pas parfois interdire des pratiques qui mettent à mal l'expression même de la liberté et l'intégrité qu'elles soient physiques ou morales ?

À titre d'exemple, après six années de débat, les députés belges ont enfin adopté à la quasi-unanimité – 136 pour 2 abstentions –, un texte prohibant le port de « tout vêtement cachant totalement ou de manière principale le visage ». Les motivations en faveur de cette interdiction sont très diverses : la Sécurité publique, l'égalité entre hommes et femmes, ou encore « le simple bon sens ». Il serait dommage d'attendre aussi longtemps, en France, au risque de voir la situation déborder : c'est maintenant qu'il faut légiférer même si nous sommes encore loin du consensus politique. N'en va-t-il pas de notre responsabilité d'antiracistes, laïcs et féministes de nous emparer de ce débat et de faire entendre notre voix ?

**Loubna Meliane**

---

**dans l'espace public serait vraisemblablement contraire à la Constitution et à la Convention européenne des droits de l'Homme. J'ajouterai que ce projet de loi pose le problème de la pertinence des sanctions et de leur applicabilité. Il prévoit, en effet, que les personnes portant une burqa ou un niqab seront verbalisables.**

**Étrange, car de deux choses l'une, soit les personnes qui portent ces vêtements sont des victimes et, dans ce cas, il serait étrange que la victime d'une pratique soit la personne sanctionnée. Soit elles sont des militantes politiques et, dans ce cas, la question de la dignité de la femme mise en avant depuis plusieurs mois n'est plus invocable.**

**Comment expliquez-vous alors ce malaise et cette absence de consensus ?**

**Pour quelques soutiens au projet de loi gouvernemental, la réponse est simple : les opposants à ce projet de loi sont soit de faux féministes, soit des naïfs qui ne comprendraient pas à quel niveau se situent les enjeux. Pour tout dire, une telle lecture des choses est le poussif prolongement de l'indigence intellectuelle dans laquelle notre pays semble plongé depuis que la volonté de la majorité de légiférer sur la burqa a considérablement augmenté – et cela concomitamment avec le constat d'un score élevé du Front national aux élections régionales. En réalité, de tels positionnements visent assez grossièrement à éviter d'avoir à avancer des arguments un tant soit peu solides. Mais les promoteurs les plus zélés de ce projet de loi ne pourront éternellement éluder les questions qui fâchent. Et elles sont nombreuses tant ce projet de loi se trouve être l'alliance parfaite du crétinisme et de la démagogie.**

**Recueillis par Yasmine Oudjebour**

## DISCRIMINATIONS

# Femmes étrangères victimes, une voie sans issue ?

**Toutes les femmes résidant sur le territoire français ne sont pas logées à la même enseigne. Afin de mettre en lumière les disparités dont sont victimes les femmes étrangères face à la violence, la Cimade lançait en février dernier, la campagne de sensibilisation « Ni Une Ni Deux ».**

Certaines discriminations seraient-elles plus acceptables que d'autres ? Les femmes étrangères victimes de violence vivent deux sortes de discrimination : une liée au simple fait d'être née femme (violence conjugale, excision, mariages forcés,...) et une autre inhérente à la législation française. Étonnamment, cette dernière privilégie souvent leurs situations administratives au détriment de leurs droits et de leur condition de victime.

### Risque d'expulsion

Afin de mieux comprendre la situation, la Cimade a mené une enquête auprès de 75 commissariats. Dans plus d'un cas sur trois, une femme sans papiers souhaitant porter plainte risque l'expulsion. Pourtant, la Commission Nationale de Déontologie de La Sécurité recommandait une tout autre approche dans la saisine n°2008-51 « qu'en faisant primer la situation irrégulière, des personnes victimes de violences et dépourvues de titres de séjour se voient interdire, de fait, de déposer plainte et de faire sanctionner les auteurs de ces violences, permettant ainsi leur impunité ». Les chiffres sont toutefois significatifs. Dans 5 % des commissariats, elles ne pourraient pas porter plainte si elles étaient en situation irrégulière. Pourtant « la plainte est parfois un élément indispensable pour la délivrance d'un titre de séjour » explique Aurélie Combe, de la Cimade. Le serpent se mordrait donc la queue. Si les femmes étrangères sont aujourd'hui les grandes victimes de l'administration, c'est avant tout par manque de connaissance et de formation des agents administratifs, des forces de l'ordre et des élus de la République.

### Des élus encore trop timides

Pour que chacun prenne ses responsabilités, la Cimade a monté cette campagne coup de poing. Premier grand rendez-vous, le 25 février dernier, où les parlementaires planchaient sur une proposition de lois sur la prévention et la répression des violences faites aux femmes à l'Assemblée nationale. La suite se jouera au Sénat où ce dossier sensible sera à nouveau traité. Grâce au travail de la Cimade et des associations, des élus s'engagent, encore timidement, pour faire évoluer les textes de lois.
S'il faut du courage pour se rendre au commissariat et déposer une plainte quand on est une femme violentée, il en faut deux fois plus pour s'y rendre quand sa situation administrative est fragile. Depuis fin 2004, plus de 1880 femmes ont choisi de dire non à leurs agresseurs, néanmoins l'administration leur coupe encore l'herbe sous le pied. On peut se demander si cette situation ne donne pas raison aux agresseurs, est-ce bien l'objectif escompté ?

**Gladys Diandoki**

## TÉMOIGNAGE

# « Sans l'association, je ne sais pas où je serai »

**Prise au piège d'une relation abusive, HP se lance à la quête de son indépendance. Durant son périple, cette congolaise de 47 ans se retrouve face à des murs : l'administration, les services sociaux, les foyers. Condamnée à rester dans un foyer violent, elle finit par trouver du soutien auprès de Solidarité Femmes, association de lutte contre les violences faites aux femmes et de la Cimade, service d'accompagnement des étrangers migrants. Témoignage.**
**Arrivée en France avec son mari en 2004, ils obtiennent tout deux des titres de séjour. Il a l'autorisation de travailler, pas elle. HP n'a que le statut de « visiteur.» Après un an de renouvellement, elle cherche à comprendre pourquoi travailler lui est interdit. «Ma requête m'a menée jusqu'au médiateur de la république, qui m'a appris, à ma grande surprise, que j'aurais rédigé une lettre de résignation avant notre départ» indique t-elle. HP cherche et finit par trouver cette lettre qu'elle n'a jamais vue et encore moins signée. Elle concède «à mes questions mon mari a répondu par la violence.»**
**Les agressions prennent place tel un troisième membre au sein du foyer. Son mari la maintient dans une relation de dépendance. « Je devais demander chaque euro et justifier mes achats » explique t-elle. Elle se rend dans un foyer, imaginant fuir, mais sans travail, HP ne peut y être hébergée. Elle trouve alors un poste au noir, mais l'administration le découvre. Malgré la proposition d'embauche de son employeur, elle essuie un refus de l'administration. Du côté des services sociaux, « sans enfant en bas âge, je n'étais pas prioritaire» explique t-elle. HP est piégée.**
**Son mari tombe malade. À la préfecture « on m'a expliqué que pour pour travailler, mon époux devrait rédiger un courrier expliquant la situation. » Il n'en est pas question pour lui. La violence va crescendo. « Je suis retournée voir l'assistante sociale avec mes bleus» raconte HP. L'assistante lui parle de Solidarité Femme qui lui donnera les premières indications pour monter son dossier. A la maison, le drame arrive. « Il m'a fracassé le genou et m'a menacé de mort » explique la survivante. Solidarité Femme l'héberge, la prend en charge et l'invite à se rendre à La Cimade pour un accompagnement juridique.**
**Avec un dossier solide et après plusieurs mois de batailles, elle obtient un titre de séjour l'autorisant enfin à travailler. Mais HP subira sa troisième opération du genou fin mai. Elle n'est donc toujours pas capable d'excercer une activité. HP explique « sans l'association, je ne sais pas où je serai ».**

**Propos recueillis par Gladys Diandoki**

## INTERVIEW/ DJEMILA BENHABIB

# « Je suis arrivée au féminisme par la souffrance »

**Djemila Benhabib, née en 1972, a grandi à Oran dans une famille de scientifiques engagés. En 1994, sous la menace des islamistes, elle fuit l'Algérie avec sa famille pour rejoindre la France. Depuis 1997, elle vit au Québec où elle s'implique dans les luttes féministes.**

**Sarah Ben : Votre confrontation très personnelle avec l'islamisme, en Algérie, explique-t-elle votre engagement féministe actuel ?**

**Djemila Benhabib :** Il est certain que mon vécu m'a amené à me poser des questions mais mon engagement est fondé sur des convictions profondes. Tous les jours, je reçois des échos de femmes dans les pays arabes et musulmans qui souffrent, des femmes en lutte et je me sens solidaire de leurs combats pour la liberté et l'émancipation. Je veux me battre aux côtés d'elles et pour elles, ne serait-ce que pour leur donner une voix dans les sociétés occidentales. Je me situe aussi dans le sillage de ces militantes de l'indépendance algérienne qui ne portaient pas le voile islamique – qu'on a transformé en premier pilier de l'islam –, mais n'en étaient pas moins musulmanes.

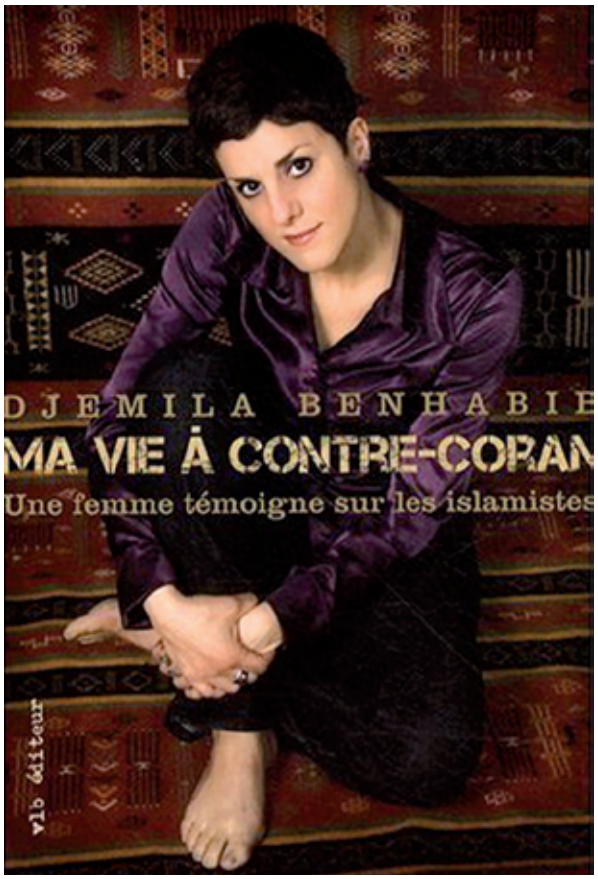


**Pourquoi insistez-vous autant sur la question du voile islamique ?**

Parce que les mouvements islamistes ont fait de cette question leur cheval de bataille. Obsédés par le corps des femmes, ils l'instrumentalisent pour s'imposer. En tant que société, on fait des choix collectifs. L'égalité entre les sexes est un principe fondamental qui doit primer à tout instant et c'est précisément cette valeur qui est brimée quand on autorise le port du voile à l'école publique, quand on accorde une dérogation sur le fondement du sexe… Ces demandes doivent être analysées dans le cadre d'un contexte politique sur lequel on ne peut fermer les yeux. Il ne faut pas céder en donnant une interprétation trop large à la liberté religieuse et ce faisant, venir cautionner une norme sociale que les intégristes cherchent à imposer aux populations musulmanes issues de l'immigration. N'oublions pas que les premières cibles et victimes de l'islam intégriste sont les musulmans en Orient mais aussi en Europe – où l'islam intégriste veut incarner l'islam tout court–, notamment dans les quartiers populaires. Il prend appui sur la vision folklorique que les Occidentaux se font de la femme musulmane et sur les archaïsmes de nos sociétés – les inégalités comme ce vieux fond de patriarcat partagé pour faire avancer ses idées.

**Que répondez-vous à ces femmes voilées qui se réclament du féminisme ?**

Je suis arrivée au féminisme par la souffrance : dès mon enfance, j'ai vu des femmes souffrir autour de moi parce qu'elles sont femmes. Le féminisme c'est rétablir l'égalité, combattre ces injustices faites aux femmes. Quel projet de société défendent ces femmes voilées qui se réclament féministes et que disent-elles en matière de religion ? Qu'une femme doit hériter à parts égales d'un homme, que son témoignage vaut celui d'un homme, que l'autorité parentale doit être partagée entre l'homme et la femme, que la polygamie et la violence, autorisées par le coran, doivent être proscrites ? Ont-elles une lecture féministe du coran ? Moi, je n'ai pas entendu ces femmes remettre en cause ces inégalités, bien au contraire. J'ajouterais que, pour moi, la religion est de l'ordre du privé : personne ne doit me dire ce que j'ai à faire ou ne pas faire, cela ne regarde que moi.

**D'où votre attachement à la laïcité…**

Le principe de laïcité est précieux. C'est le cadre citoyen qui nous permet d'interagir dans un espace, au-delà de nos croyances et de nos incroyances, pour construire une société. C'est ce principe qui protège aussi les religions en assurant la neutralité de l'État : dans les sociétés régies par le religieux, les minorités religieuses sont persécutées.

**Propos recueillis par Sarah Ben**

Djemila Benhabib, Ma vie à contre-Coran. Une femme témoigne contre les islamistes, Coll° Partis pris actuels, 2009, 272 p., 189 euros

*« L'égalité entre les sexes est un principe fondamental qui doit primer à tout instant et c'est précisément cette valeur qui est brimée quand on autorise le port du voile à l'école publique, quand on accorde une dérogation sur le fondement du sexe… »*

## INTERVIEW : EMMANUELLE LATOUR

# « Pour garantir l'égalité, il faut mettre en place des contraintes »

**Emmanuelle Latour, Secrétaire Générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, revient sur le chemin parcouru et à parcourir pour que la parité en politique et dans l'entreprise devienne une réalité.**

© D.R.

**Yasmine Oudjebour : Que peut-on dire de la parité en politique aujourd'hui ?**

**Emmanuelle Latour :** La parité politique s'est déclinée par plusieurs lois d'application dont les listes paritaires pour les plus connues. Aujourd'hui nous avons donc des listes avec autant d'hommes que de femmes avec une stricte alternance, entre les hommes et les femmes, ce qui n'était pas le cas au début. Nous sommes allés ensuite un peu plus loin en proposant la parité qualitative c'est-à-dire que les exécutifs, au sein des conseils régionaux et municipaux, devaient être paritaires eux-aussi. En somme, une manière de dire oui il y a autant de femmes que d'hommes dans l'Assemblée mais il y en a tout autant à qui l'on confie des responsabilités, à qui l'on donne des délégations et, quand on est obligé de partager en deux les responsabilités, ça tord le cou aux stéréotypes sur les compétences dites féminines !

**Et ça fonctionne ?**

On s'aperçoit, en effet, qu'à partir du moment où l'on ne confie pas aux femmes seulement l'éducation, la santé,… cela permet à la fois de casser cette idée des compétences naturelles et de réaliser que finalement tout ça n'a pas grand chose à voir avec le sexe. Là où la parité fonctionne moins bien c'est lorsqu'il s'agit d'un scrutin uninominal. Même si on compare les élections législatives de 2002 à celles de 2007, où cette année là beaucoup moins de partis politiques ont été pénalisés financièrement (retenues sur la dotation), il reste encore du chemin à parcourir. En ce sens, Chantal Brunel, Rapporteure de l'Observatoire de la parité, réfléchit à une proposition de loi qui viserait à contraindre les partis politiques à une parité plus qualitative, tant aux élections législatives que dans les départements, où à l'heure actuelle on a 88 % d'hommes. C'est triste à dire mais pour garantir l'égalité il faut mettre en place des contraintes.

**Peut-on en dire autant sur la question de l'emploi ?**

C'est plus compliqué dans une société comme la nôtre où l'État ne régente pas tout. Même si nous avons en France une tradition d'un État interventionniste fort qui nous permet de mettre en place, dans le secteur privé, des mesures incitatives pour changer les mentalités dans l'organisation du travail. On peut décréter, que d'un point de vue de la citoyenneté, il peut y avoir autant d'hommes que de femmes sur l'organisation de la société, déterminer la place des hommes et des femmes sur le marché du travail et dans la famille car c'est étroitement lié. Il ne peut pas y avoir ou difficilement d'égalité professionnelle et salariale s'il n'y a pas d'égalité dans le partage des tâches domestiques. Tant que les femmes auront en charge 80 % des tâches domestiques comment peuvent-elles, en même temps, être à temps plein sur le marché du travail ; tant qu'il y aura 25 % d'écart de salaires comment peuvent-elles continuer à travailler pour que ce soit le conjoint qui s'occupe des enfants. Et ça c'est une catastrophe pour les femmes !

**Dans quel sens ?**

En réalité le fait de rester à la maison ou d'accepter un temps partiel est, sur le moment, une logique de couple. Or, on sait qu'en moyenne un couple sur trois divorce et pendant que les femmes s'occupent des enfants, qu'elles sont à temps partiel, elles cotisent moins. À l'heure actuelle, la retraite moyenne des femmes est de 860 ☐ pour 1450 ☐ pour les hommes : comment fait-on quand elles sont divorcées ? Il faut donc repenser la manière de calculer les retraites pour éviter une catastrophe économique d'autant plus que les femmes vivent huit ans de plus que les hommes. C'est donc l'enjeu actuel et l'enjeu de demain et pour y arriver il faut un engagement, une prise de conscience de l'impact économique que ça peut avoir, argument auquel les entreprises sont sensibles.

**Propos recueillis par Yasmine Oudjebour**

## SYNDICALISME

# Les nouvelles féministes passent à l'attaque !

**Caissières, femmes de ménage, intérimaires... Ces femmes surexploitées ont décidé de se battre pour obtenir de meilleures conditions de travail.**

**Pourquoi ces femmes, jadis soumises, relèvent-elles la tête ? Sans doute parce que leurs conditions de vie se sont dégradées. Aussi stupéfiant que cela puisse paraître, elles acceptaient jadis des cadences intenables, les heures supplémentaires non rémunérées, de travailler à des heures décalées et le chantage au licenciement. Leur particularité est d'être sans qualification, de retour de congés maternité, d'origine étrangère, illettrée, parent isolé, et même en mauvaise santé mais elles arrivaient à boucler les fins de mois. Depuis que les patrons des sociétés de nettoyages, d'intérim, des grandes surfaces et des**

## INTERVIEW STEFANIA PARIGI

# « Il faudrait que le dispositif de lutte contre l'exclusion devienne une priorité nationale »

**Le Samu social, groupement d'intérêt public créé en 1994, avait pour mission essentielle les maraudes de nuit. Son public évoluant, différents dispositifs ont été développés, notamment à l'égard des femmes en difficultés. Rencontre avec Stéfania Parigi, directrice générale.**

**Loubna Méliane : Concernant les femmes, en particulier, que constatez-vous sur le terrain ?**

**Stéfania Parigi :** Les femmes sont de plus en plus nombreuses à être dans la rue ; ce sont des femmes d'âge moyen, mais elles ont vécu tant de choses difficiles qu'elles paraissent vingt ans de plus. Un phénomène nouveau est celui des femmes victimes de violences conjugales et pour lesquelles les dispositifs existants sont tous saturés. Mais pour autant doit-on considérer qu'elles ne sont pas de notre ressort ? Sur le plan strictement administratif, en effet, ces femmes ne devraient pas dépendre de nos structures. Mais il s'agit là de situations d'urgence. Donc on les garde faute d'accueil ailleurs.

**Depuis 2007, le nombre des femmes victimes de précarité augmente. Comment expliquer cette évolution ?**

Elles sont plus vulnérables et souvent toutes seules à gérer des enfants. Le coût du logement est tel qu'elles dégringolent très vite. On voit apparaître de plus en plus de jeunes filles, pas scolarisées, à la limite de l'illettrisme. Et qui faute de mieux, après des parcours d'errance qui remontent parfois à l'adolescence, demandent du secours au Samu Social. Tandis que d'autres femmes se retrouvent à la rue alors qu'elles travaillent. Et toutes ne nous demandent pas forcément de l'aide.

Souvent, il s'agit de femmes avec de très jeunes enfants à la recherche d'un hébergement hôtelier. Mais quand elles sont seules et donc sans enfant, elles s'isolent et nous avons du mal à les raccrocher.

**Quelles seraient les solutions à mettre en place pour régler le problème de façon pérenne et pas uniquement dans l'urgence ?**

Tout d'abord, il faudrait que le dispositif de lutte contre l'exclusion devienne une priorité nationale. Qu'on puisse, par exemple, orienter les usagers au-delà de Paris. Certaines femmes qui ont connu de grandes difficultés aimeraient, dans un premier temps, quitter la capitale. D'autant que l'on travaille avec des associations qui ont des structures à la campagne ou dans des villes moyennes et ça marche très bien parce que les systèmes sociaux sont beaucoup moins saturés.

Ensuite, il faudrait créer des petites unités de proximité. En effet, tous les hivers, les mairies d'arrondissements ouvrent des lieux d'accueil qui sont très largement utilisés comme étant des lieux de mise à l'abri, des lieux où l'on peut se reposer, prendre une douche, etc. Mais il ne s'agit là que d'un premier pas qui permet de discuter avec les usagers et de voir ce qu'on peut leur proposer en dehors de ce lieu d'abri.

**Propos recueillis par Loubna Méliane**

© pascale Lecomte

**usines ont augmenté les cadences tout en rognant sur les salaires, la colère gronde. Faty Mayant, ancienne femme de ménage et syndicaliste, illustre la situation des nouvelles combattantes des droits des femmes. Femme de ménage durant une dizaine d'années chez Arcade, elle mena une grève avec 26 de ses collègues. En maintenant la pression sur leur employeur durant 50 jours, elles obtinrent quelques améliorations de leurs conditions de travail. Victoire amère pour Faty qui fut licenciée pour « dépassement des heures de délégation syndicale » en 2004. Qu'à cela ne tienne la battante porte l'affaire devant les tribunaux ; à ce jour, elle n'a pas dit son dernier mot.**

**De leur côté, les hôtesses de caisse ont failli faire craquer les géants de la grande distribution. En février 2008, elles bloquèrent 40 % des hypermarchés en orchestrant une grève nationale. Plus de bip bip, plus de clients stressants, plus de chef grommelant qu'il faut aller plus vite. «Trop c'est trop» criaient certaines. Trop de temps partiel (37 % chez les grands enseignes et 70 % en hard discount), trop d'horaires flexibles, trop de pression pour faire du chiffre. Alors ? Faibles les femmes ? Pas si sûr. Durant la guerre elles ont montré qu'elles pouvaient cimenter une nation brisée. Aujourd'hui elles sont peut-être celles par qui reviendra la moralité dans le monde du travail.**

**Médina Koné**

PARENTALITÉ

# Éducation des enfants : pas gagné pour les hommes

**Si les pères sont plus nombreux à vouloir s'investir dans l'éducation de leurs enfants, la réticence des entreprises et la précarité grandissante des femmes ne leur facilitent pas la tâche.**

© pascale Lecomte

Les statistiques le prouvent. Les hommes sont de plus en plus nombreux à vouloir s'investir et prendre une place importante dans l'éducation de leurs enfants. Près des deux tiers des pères concernés ont ainsi eu recours au congé paternité en 2003 et 2004 selon une enquête de la DRESS (direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques). Ils étaient même 71 % chez les 25 – 34 ans. Il faut dire que depuis les années 70 et l'émancipation des femmes, la place du père au sein de la famille a beaucoup évolué. Institutionnellement, la fin de la puissance paternelle, votée en 1970, a fait place à l'autorité parentale. « Les hommes ont alors dû intérioriser le fait de construire leur paternité » note la sociologue Christine Castelain-Meunier, auteure de « La place des hommes et les métamorphoses de la famille » aux éditions Puf.

### Investissement paternel

« Aujourd'hui, on ne peut plus dire que les pères soient absents de l'éducation de leurs enfants. Au contraire, il y a une réelle volonté de leur part de s'investir davantage et ce, quelque soit le milieu. Malheureusement, les hommes ne sont pas toujours perçus comme des pères au sein de leur propre entreprise et c'est toujours sur le travail de la femme que l'on continue à effectuer les aménagements horaires » constate la sociologue.

Malgré toute leur bonne volonté, il est donc encore difficile pour ces nouveaux pères de prendre la place qu'ils souhaiteraient au sein de leur famille. Manque cruel de places en crèches, horaires peu adaptés, précarité des femmes (82,3 % des contrats à temps partiel étaient effectués par des femmes en 2008), réticence des entreprises à faire bouger les lignes, « rien n'est fait pour aider à mieux répartir les rôles homme-femme autour de l'enfant de façon égalitaire », se désole Christine Castelain-Meunier avant de remarquer que ceux qui ont moins de ressources sont souvent les plus pénalisés. « La tendance est alors plus grande de se replier sur un système défensif en revenant en arrière, à un système plus traditionnel, patriarcal, que l'on a vécu enfant et que l'on connaît… ». Pour cette sociologue, chargée de recherche au CNRS, il faudrait « davantage impliquer les entreprises. Leur faire comprendre que plus on s'occupera de l'homme dans sa vie familiale, mieux ce sera pour l'entreprise. Car les hommes ne veulent plus sacrifier leur vie au travail ! ». Heureusement, certaines entreprises l'ont déjà compris. Elles sont même plus de 150 à avoir signé la charte de la parentalité en entreprise, garantissant une prise en compte de la parentalité des salariés tout en s'inscrivant dans le respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes. Une petite avancée notoire dans le grand tourbillon des métamorphoses de la famille.

**Véronique Bury**

# Rythmes scolaires : l'exemple hollandais

**En 2008, l'OCDE épinglait les rythmes scolaires français. Entre semaines surchargées et obligations professionnelles des parents, les enfants sont en proie au décrochage scolaire. Aux Pays-Bas, on table sur une meilleure synergie entre parents, entreprises et pouvoirs publics.**

Aux Pays-Bas, dont le système scolaire est classé en neuvième position par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), on prend très au sérieux les contraintes liées à la parentalité. Ainsi, l'État s'est engagé, dès 2005, en garantissant une place en maternelle à 300 000 enfants âgés de 4 ans. Autre mesure expérimentale menée dans quelques régions hollandaises, l'adaptation des heures de travail des parents au rythme scolaire des enfants. Objectif visé ? Permettre aux adultes de mieux concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. Un enjeu national. La législation estime d'ailleurs que l'éducation des enfants est une responsabilité commune aux parents, à l'État mais aussi aux employeurs. Calquer le temps de travail sur celui des élèves est donc le fruit d'un consensus. « Une mesure très intéressante », selon François Testu, chronobiologiste et professeur de psychologie à l'Université de Tours. « Les travaux menés prouvent que l'adéquation de l'emploi du temps des parents et celui des enfants profite à ces derniers ». Reste que la mesure paraît difficilement transposable en France. « Cette expérimentation serait inapplicable pour les métiers du commerce, de la restauration, du bâtiment…», déplore Marlène Schiappia, fondatrice de Maman travaille*, un réseau dédié aux mères actives. « Sans parler de la culture du présentéisme, très forte en France ». Une suggestion pour la conférence sur les rythmes scolaires prévue en juin prochain ?

**Nadia Henni**

* mamantravaille.fr

# Venez participer, le 4 juin 2010, aux débats pour la jeunesse des quartiers au Stade de France

À l'occasion de nos « Rencontres Nationales », le 4 juin prochain, nous mobilisons l'ensemble des acteurs de terrain, les professionnels et toutes les personnes qui se sentent concernées par la situation de la jeunesse des quartiers à venir débattre.

Plusieurs questions animeront les échanges : quelles revendications sociales répondent aujourd'hui à la situation de la jeunesse des ghettos ?

Comment mobiliser la jeunesse autour des valeurs de solidarité, d'antiracisme, de féminisme et de non-violence ? Comment résorber le chômage des jeunes des quartiers populaires qui reste au dessus de 30 % ? Comment faire de l'égalité une réalité ?

Notre volonté est de mesurer ensemble l'urgence de la situation par les constats et les expériences de chacun : travailleurs associatifs, travailleurs sociaux, élus, acteurs économiques, intellectuels, citoyens engagés sur cette question. Sans oublier cette jeunesse, première concernée par son émancipation scolaire, professionnelle et citoyenne. Afin de dégager des perspectives à la hauteur de ses attentes.

Deux grands débats rythmeront l'après-midi et orienteront les échanges avec plusieurs niveaux de lecture, entre problématique globale et plus spécifique. L'occasion pour notre fédération et ses membres de mettre en avant une expérience de plus de vingt ans sur le terrain et de témoigner des projets actuels.

Le premier débat a pour vocation d'ouvrir ces rencontres et pose donc la question de la situation de la jeunesse des quartiers en 2010.
Il sera lancé par Samuel Thomas, Président de la FNMDP, et vous offrira des interlocuteurs de grand niveau en tribune : Fadéla Amara, Daniel Goldberg, Julien Dray, Luc Bronner, Abd Al Malik.

Le second débat pose la question plus spécifique de l'insertion professionnelle de cette jeunesse. Autour du projet «www.SOS-Stage.fr », les différents acteurs mobilisés vous présenteront leurs enjeux propres : Abel Aissou pour les entreprises, Patrick Karam pour les pouvoirs publiques, Michel Thuillier pour les équipes enseignantes et Toufike Mohamed pour les lycéens.

***Rejoignez-nous donc, à l'auditorium du Stade de France, pour enrichir les débats de votre expérience et de votre volonté d'offrir à cette jeunesse un avenir***

## PROGRAMME

**14H-17H : 20 ans après la création des MDP, où en est la jeunesse des quartiers ?**

Avec Fadela AMARA, Secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, Julien DRAY, Vice-Président de la région Île-de-France, Daniel GOLDBERG, Député du 93, Luc BRONNER, Journaliste pour le quotidien « Le Monde », Abd Al MALIK, Ecrivain, et Samuel THOMAS, Président de la FNMDP.

**17H-19H : Comment accéder aux stages en entreprise sans discriminations ?**

Avec Toufike MOHAMED, Président de la FIDL, Patrick KARAM, Délégué interministériel à l'égalité des chances, Abdel AISSOU Président du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue, Michel THUILLIER, Proviseur du Lycée de Villiers-le-Bel et Nadjib SELLALI, Responsable du projet «www.SOS-Stage.fr » pour la FNMDP.

**19h-19H30 : Divertissement scénique avec Amine et Rachid de Taxi Isnogood**

**Rendez-vous fixé à 14h**
**Stade de France**
**(auditorium porte T),**
**ZAC du Cornillon Nord**
**Consortium Stade de France**
**93216 SAINT-DENIS.**

**Accès :**
**Bus : 139, 153, 173, 255, 350 ;**
**Autoroute : A1, A86, sortie Stade de France ;**
**Métro : 13, Saint Denis - Porte de Paris**
**RER : B et D.**

# «Je ne suis pas un ayatollah du "tout quantitatif" »

**Rémi Frentz est le nouveau directeur général de l'Acsé[1]. Cet ancien magistrat à la Cour des comptes présente l'actualité de l'agence et revient sur les inquiétudes formulées par certaines associations concernant les baisses de leur financement.**
**À travers cet entretien, nous avons voulu apporter une meilleure compréhension de la politique publique et des nouveaux modes de financement afin que l'ensemble des associations de terrain puissent continuer à agir pour l'égalité.**
**Explications.**

*« L'emploi et la création d'activité économique dans les quartiers demeurent fondamentaux »*

**Yasmine Oudjebour : Fadela Amara, Secrétaire d'État chargée de la politique de la ville a déclaré : « la politique de la ville marche sur deux jambes, la rénovation urbaine et la rénovation sociale ». En tant que directeur général, quelle est votre vision ?**

**Rémi Frentz :** Notre vision est évidemment complémentaire à celle de la rénovation urbaine et pour prolonger cette image je dirais qu'il faut que les deux jambes soient chacune également importante et doivent marcher ensemble pour que le corps avance. L'ANRU[2] prend en considération les besoins des habitants dans la conduite et la détermination de ses projets mais il faut également que le volet social de la politique de la ville intègre la rénovation. Cette articulation doit être très forte pour que les habitants de ces nouveaux quartiers s'approprient des règles de vie commune et trouvent des réponses à leurs problèmes économiques et sociaux afin que le quartier rénové ne retombe pas dans la situation antérieure. Et là, ce sont effectivement tous les dispositifs de l'Acsé qui doivent être mobilisés.

**Certaines associations de quartiers s'inquiètent de la baisse de leur financement, que leur répondez-vous ?**

Même si certaines associations voient, en effet, leur financement diminuer, d'autres sont en revanche plus aidées. Il ne s'agit donc pas là d'une baisse globale de financement puisqu'en 2010 nous avons réussi à conserver une capacité d'intervention budgétaire équivalente à 2009. Si pour cette raison, il fallait en déduire que chaque association doit recevoir le même financement que les années précédentes, on se retrouverait dans un système totalement figé. Or, la politique de la ville est vivante, certains besoins se déplacent, d'autres nouveaux émergent… L'Acsé doit être en mesure de déplacer ses financements pour répondre aux besoins des habitants. Et ça ne se fait pas à l'aveugle. Ce sont, en effet, les autorités compétentes localement, préfets et élus, les plus proches des besoins du terrain, qui sont à même de déterminer quels sont les projets associatifs en phase avec les priorités. Les décisions prises le sont donc après une instruction sur le terrain qui s'appuie sur une évaluation de l'utilisation des crédits de l'année antérieure. La mesure de l'effectivité des actions conduites par une association, avant de lui redonner un financement, j'y souscris à 200 %. Mais je ne suis pas pour autant un ayatollah du « tout quantitatif » : je suis soucieux de développer des instruments d'évaluation qualitative.

**Quelles vont être les priorités de l'Acsé sur les prochaines années ?**

Nous allons poursuivre l'objectif de contractualisation avec nos partenaires associatifs à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nous souhaitons, simultanément, un engagement encore plus fort de la part des associations qui en bénéficient pour mesurer leur activité, leurs résultats et adapter leurs actions à l'évolution des besoins dans des systèmes de plus en plus souples.
Les priorités doivent répondre aux besoins les plus pressants. L'emploi et la création d'activité économique dans les quartiers demeurent fondamentaux, d'où l'importance du programme « adultes-relais », avec comme objectif de renforcer également l'insertion professionnelle des personnes en fin de contrat, par la mise en place de formations. L'éducation reste le premier programme de l'Agence, avec 88 millions d'euros prévus en 2010, pour le seul dispositif de réussite éducative. À cela s'ajoute le développement des dispositifs annexes de lutte contre le décrochage scolaire et de renforcement de l'égalité des chances. L'Acsé est très attentive aux programmes sur la tranquillité publique et la prévention de la délinquance notamment la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous souhaitons, enfin, rester mobilisés sur la promotion de la diversité et favoriser des actions dans les domaines de la santé et de la culture avec une préoccupation accrue de mesure d'impact des actions soutenues.

**Propos recueillis par Yasmine Oudjebour**

1 Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances.
2 Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.